

Offres de formation et parcours étudiants

De nouvelles stratégies

par Philippe Méhaut

Avec ce numéro spécial, *Formation Emploi* entend contribuer à l'ample débat à nouveau ouvert à propos de l'enseignement supérieur.

Ce débat part d'abord d'un constat. En l'espace d'une décennie, sous l'impulsion d'une politique active de croissance de la scolarisation au niveau du Baccalauréat, le pourcentage d'une génération qui peut prétendre accéder à l'enseignement supérieur s'est considérablement accru. Aujourd'hui, c'est plus de la moitié d'une classe d'âge qui est potentiellement concernée. Et, dans le contexte actuel du marché du travail, ce choix de poursuite d'étude est, en fait, celui de la majorité. Dans le même temps, ceux qui suivent des études supérieures ont tendance à les prolonger comme en attestent la croissance de la demande d'entrée dans des formations Bac. + 5. Les stratégies de poursuite d'études après les formations professionnelles courtes de type DUT et BTS elles aussi se multiplient. Il en a résulté au total une forte croissance des effectifs accueillis (1 358 000 étudiants en 1985 et 2 139 000 en 1995) et corrélativement, des flux qui se présentent sur le marché du travail, avec un effet retard qui laisse présager un accroissement plus vif encore à l'avenir. Ainsi, les sortants d'un niveau supérieur au Baccalauréat, qu'ils soient ou non diplômés sont-ils aujourd'hui 273 000, soit environ 100 000 de plus que les sortants au niveau CAP/BEP ou encore, 70 000 de plus que les sortants au niveau du Baccalauréat. 45 % des recrutements opérés directement à la sortie du système éducatif concernent des jeunes de niveau 3 et plus contre 25 % de sortants de niveau 5 et moins. Il y a encore 5 ans, ces proportions étaient respectivement de 34 et 39 %.

Mais un tel constat n'est pas sans susciter de nombreuses interrogations. Du point de vue de la nature de l'offre d'enseignement supérieur d'abord. Si la croissance des moyens a permis, pour l'essentiel, d'absorber quantitativement ce flux de nouveaux étudiants, les structures et les missions sont aujourd'hui réinterrogées. Les universités, qui accueillait en 1990 un peu plus d'un million d'étudiants ont vu leurs effectifs s'accroître de 300 000 individus supplémentaires. Mais, elles ne pèsent plus aujourd'hui que pour 58 % des effectifs de l'enseignement supérieur contre 64 % cinq ans auparavant. IUT et STS rassemblent environ 320 000 étudiants soit 15 % du total, et l'ensemble des Grandes écoles et établissements divers, souvent à vocation professionnelle pèse pour 20 %. La massification de l'enseignement supérieur s'accompagne aussi bien d'une diversification de ses composantes, que d'une diversification interne à chacune d'entre elles (avec par exemple l'essor des filières professionnalisées et de l'alternance dans l'université), et de celle des publics étudiants. La prise en compte d'un public plus hétérogène dans ses origines, ses attentes et ses comportements est donc l'un des premiers défis des établissements d'enseignement supérieur.

La question du lien au marché du travail (et de la professionnalisation des études) est un deuxième problème. Nous avons vu qu'aujourd'hui, les primo-recrutés à la sortie de l'enseignement supérieur sont plus nombreux que ceux sortis au niveau V. Certes, une partie notable de ces recrutements est le fait de la fonction publique au sens large (dont l'enseignement), ce qui correspond à des missions anciennes de l'université. Mais, de façon croissante, ces recrutements sont le fait du secteur tertiaire privé. L'éventail des destinations à l'issue de l'enseignement supérieur a donc

tendance à s'ouvrir, jusqu'à des positions d'employé, voire d'ouvrier dans une conjoncture défavorable du marché du travail. Pour autant, toutes les enquêtes d'insertion s'accordent sur le constat que le diplôme de niveau supérieur reste un atout contre le chômage et un élément décisif de l'accès aux professions intermédiaires ou supérieures. Il faut donc prendre avec beaucoup de prudence l'ensemble des arguments sur « l'excès » de diplômés. D'autant que les projections à quelques années semblent confirmer un besoin croissant de formés de niveau supérieur. Mais cette perspective ne dispense pas d'avoir à se pencher de façon accrue sur le devenir professionnel des étudiants et, corrélativement, d'avoir à s'interroger sur le contenu et les finalités des enseignements qui sont dispensés, des diplômes délivrés et de la préparation à l'emploi.

LA NATURE DE L'OFFRE UNIVERSITAIRE

C'est à une étude critique de la nature de l'offre que nous convie P. Dubois, qui examine la dynamique des créations de diplômes dans quelques universités. Un premier constat se dégage. Celui d'une réponse de type « inflationniste », par multiplication/diversification des types de diplômes proposés : en stock, ce sont 5 722 habilitations pour 280 diplômes nationaux et 2 789 pour des diplômes souvent professionnalisés et dont le contenu varie d'une université à l'autre qui sont enregistrés en 1996. On peut y lire le souci d'un ajustement de plus en plus fin à l'hétérogénéité étudiante et au marché du travail. Mais compte tenu de l'éventail des trajectoires possibles, on peut aussi s'interroger sur la lisibilité d'ensemble d'un système de certification qui semble connaître les dérives qu'avait connu avant lui le CAP. Un deuxième constat porte sur la complexité croissante des différents niveaux de négociation dans la construction de ces diplômes : négociation interne à l'université, entre celle-ci et la région, les milieux professionnels, au niveau national, et européen. Cette complexité est favorable à la diversification des stratégies des établissements, qui jouent selon les cas et les interlocuteurs sur plusieurs registres pour justifier la création d'un nouveau diplôme : registre de la tradition culturelle ou des valeurs républicaines (lutte contre les inégalités), registre de l'excellence et de la compétition économique, registre du lien aux milieux professionnels. C'est en fait à l'ouverture d'un nouveau champ d'investigation que nous convie P. Dubois, celui de la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur.

On peut relier cette contribution à celle de E. Cahuzac et J.-M. Plassard. Si leur propos principal est d'analyser les déterminants individuels de la poursuite d'étude à l'issue d'un DUT ou d'un BTS, il est aussi susceptible d'une lecture « par l'offre ». Dès lors que la majorité de ces étudiants poursuivent leurs études, cela n'altère-t-il pas la nature même de l'offre de formation professionnalisée courte ? Dans quelle mesure la professionnalisation de certaines formations (maîtrise ou magistère, DESS) ne crée-t-elle pas un appel d'air pour les étudiants à la recherche d'une garantie de carrière plutôt que d'une employabilité immédiate ? En quoi les disparités régionales dans la densité de l'offre peuvent-elles expliquer les différences dans les poursuites d'études ?

LA CONSTRUCTION DU PROJET

Un deuxième grand champ d'investigation est couvert d'une part par E. Cahuzac et J.-M. Plassard et d'autre part par la contribution de G. Felouzis et N. Sembel. Face à la massification et à la diversification des publics, comment interpréter la construction du projet (éducatif et professionnel) d'étudiants qui apparaissent de plus en plus insaisissables dans leurs choix (comme en témoigne la volatilité de certaines orientations dans l'université, avec la croissance inattendue de filières « à la mode »). La réponse d'E. Cahuzac et J.-M. Plassard est formulée en termes de demande de carrière. Face à des difficultés d'insertion croissante, les étudiants d'IUT ou de STS, mais aussi à un moindre degré ceux de certaines écoles, privilégient un choix de sécurité en poursuivant, dans des filières générales ou professionnelles qui apparaissent plus porteuses à la fois pour l'insertion immédiate et pour l'évolution professionnelle ultérieure. De leur côté, G. Felouzis et N. Sembel nous proposent une analyse de la construction des projets des étudiants à l'université. Globalement on retrouve l'effet de variables classiques (âge, série du Baccalauréat, origine sociale) dans l'énoncé de projets qu'ils privilégient l'accumulation de diplômes, l'éventuelle reconversion anticipant sur l'échec, ou la perspective professionnelle. Mais leur contribution nous donne surtout à voir l'ampleur du processus de socialisation qui s'opère tout au long des études. D'une part, de curieuses inversions dans la construction du projet s'opèrent selon âge et l'avancement dans les études. Les plus jeunes (en première année) et ceux de quatrième année se rejoignent souvent dans l'hypothèse d'une stratégie de reconversion : les premiers mesurent le risque d'échec et l'anticipent ; les seconds se préparent à l'hypothèse d'une entrée dans l'activité qui ne serait pas totalement en phase avec leur

cursus. L'analyse comparée de plusieurs filières confirme la construction progressive d'une identité étudiante particulière à chacune de ces filières. Ainsi, la Physique, qui laisse ouverte de nombreuses options d'emploi dans le privé produit du « flou » dans les projets, par l'enregistrement de l'éventail de ces options possibles à l'issue de l'université. Le Droit par contre contribue à la finalisation progressive d'un projet professionnel précis.

Les trois dernières contributions présentées dans ce numéro spécial nous font basculer plus directement dans l'univers du marché du travail et de l'insertion professionnelle.

COMMENT APPRÉHENDER L'INSERTION ?

Une première question, plus ou moins commune aux trois contributions est celle de l'appréhension de l'insertion. On retrouve ici le problème de l'élargissement de l'éventail des possibles (mais aussi des « choix » sous forte contrainte) à l'issue de l'enseignement supérieur. Le modèle idéal-type de la stabilisation rapide dans une position de cadre sous contrat à durée indéterminée résiste. Mais il est attaqué sous le double effet de la pénurie relative d'emploi et de l'accroissement des flux de sortie. Ainsi, C. Beduwé et E. Cahuzac nous proposent 18 trajectoires possibles dans les 24 mois qui suivent la sortie de l'université. Parmi elles, des séquences CDD puis CDI, ou chômage puis CDI, peuvent conduire à une position « insérée », c'est-à-dire pour laquelle la probabilité de chômage ultérieur est faible. D. Epiphane et D. Martinelli nous suggèrent une appréciation de la « qualité » des emplois qui combine le statut, la position sociale et le salaire. Dans les deux cas, il s'agit de l'appréhension de l'analyste, en référence à une norme sociale plus ou moins explicite. C. Trottier, L. Laforce et R. Cloutier nous proposent par contre une analyse fondée sur les déclarations d'étudiants canadiens interrogés 8 ans après leur sortie de l'université. Une première conclusion porte sur la nécessité de réviser la conception de l'insertion fondée sur le seul statut du contrat de travail. Ainsi la qualité du lien au marché du travail (pour certains marchés professionnels où la mobilité est forte), comme celle de l'insertion dans un collectif (qui permet d'affirmer une identité professionnelle forte), peuvent primer, au yeux de certains étudiants, sur le critère de l'emploi stable. Une deuxième conclusion porte sur la relativité du lien formation/emploi, si l'on prend en compte des trajectoires complexes et sur longue période. C'est donc à une appréhension multidimensionnelle

de l'insertion que le lecteur est invité, appréhension qui doit intégrer la dimension subjective des conduites d'insertion.

Il reste qu'au-delà des déterminants « classiques » de l'insertion que sont l'âge, le type de diplôme, la spécialité, d'autres facteurs jouent. D. Epiphane et D. Martinelli se penchent ainsi plus particulièrement sur les modes de recherche et d'accès à l'emploi à l'issue de l'enseignement supérieur. Reprenant les hypothèses de Grannoveter sur le rôle « des liens forts et des liens faibles », ils établissent la diversité des stratégies de recherche d'emploi selon les filières : plus fort usage des intermédiaires de l'insertion (ANPE, APEC) par les étudiants titulaires d'un BTS ou d'un DUT, prédominance du concours et tendance à l'endo-recrutement dans la fonction publique pour les enfants de fonctionnaires. Ils montrent ensuite que le recours aux liens « forts » (familiaux ou proches) se traduit, toutes choses égales par ailleurs, par une baisse de la qualité de l'insertion. De leur côté, C. Beduwé et E. Cahuzac se penchent sur un sujet d'une actualité brûlante : le rôle du stage, et plus largement du travail pendant les études sur cette qualité de l'insertion. Ils mettent en relation les trajectoires types d'insertion avec les trajectoires dans l'université : près de 30 % des étudiants travaillent pendant leurs études (petits boulots-étudiants salariés et vrais emplois salariés-étudiants) ; par ailleurs, la pratique du stage en entreprise (prévue ou non dans le cursus) est fréquente. Dans un cas comme dans l'autre, l'effet sur l'insertion est non négligeable et plutôt positif. A nouveau, toutes choses égales par ailleurs, les étudiants salariés, dès lors qu'ils achèvent leurs études, ont des trajectoires d'insertion meilleures que les étudiants classiques. De même, le fait d'avoir suivi un stage améliore la qualité de la trajectoire d'insertion comme celle de l'emploi occupé deux ans après la sortie de l'université.

* *
*

Au moment où se mettent en place les éléments d'une nouvelle réforme de l'université, l'ensemble de ces contributions attirent notre attention sur trois questions clés. La première touche à l'architecture de l'offre de formation au niveau supérieur et particulièrement à la place de ses composantes professionnalisées et à leur forme de sanction. Sans vouloir se couler dans le modèle de l'enseignement professionnel secondaire où sont construits des référentiels d'activité, il y a probablement place pour un regard plus

attentif sur l'ancrage des diplômes de l'enseignement supérieur dans les évolutions du travail et de l'emploi, et pour une réflexion sur leurs modes de construction. La deuxième porte sur les trajectoires étudiantes à l'intérieur du système. Choix d'orientation, poursuites d'études, travail ou non pendant les études sont autant de « stratégies » que construisent progressivement les étudiants, et qui bien sûr affectent les flux dans le système d'enseignement supérieur. Prendre la mesure de ces stratégies complexes et de la distance qui les séparent d'une représentation trop simple d'un choix d'orientation unique lié à un projet professionnel unique peut permettre de mieux comprendre comment se construit aujourd'hui la demande

d'enseignement supérieur. La troisième enfin, porte sur la construction progressive de la qualification, par les études, l'expérience professionnelle ou le stage et par les premières étapes sur le marché du travail. Mieux saisir comment peuvent se construire des cercles vertueux de ce point de vue peut éclairer l'insertion des étudiants, mais plus largement contribuer à une connaissance d'ensemble de l'insertion et de l'emploi des jeunes aujourd'hui.

Philippe Méhaut
directeur-adjoint
Céreq